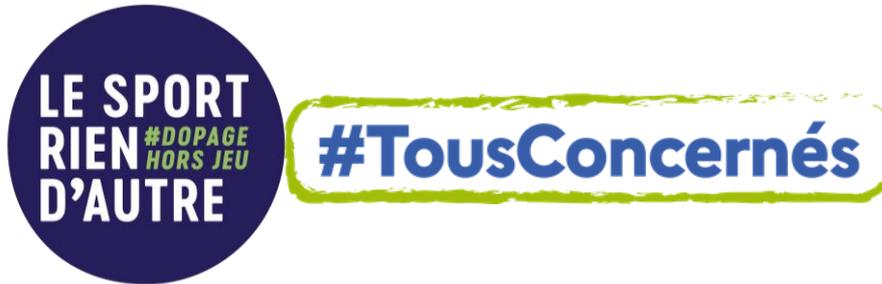


# Page Antidopage Sites internet des fédérations

*Prévention du dopage et des conduites dopantes*



Afin de mettre en œuvre l'action 7 du plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes du Ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques, cet outil détermine les éléments principaux en matière de prévention du dopage qui doivent figurer sur les sites internet des fédérations.

Les différentes parties de cette ressource peuvent être déclinées sur la page prévention du dopage du site internet de la fédération.

L'objectif est de favoriser la redirection vers le site internet de l'AFLD ou du ministère des sports et des jeux Olympique et Paralympiques, pour faciliter l'accès à une information mise à jour régulièrement.

Nos deux institutions se soucient du fait de faciliter l'accès des sportifs aux informations sur les règles antidopage et de délivrer une information la plus à jour possible. C'est dans cette optique que cette ressource a été mise en place.

## ➤ Les chiffres essentiels

- Nombre de prélèvements effectués dans le sport : .....
- Nombre d'actions d'éducation effectuées : .....
- Tout autre chiffre que la fédération souhaite mettre en avant
  - **Section à actualiser chaque année à l'appui des rapports d'activité de l'Agence**

## ➤ Le principe de responsabilité objective :



**Le principe de responsabilité objective : le sportif est responsable de toutes substances retrouvées dans son organisme.**

En matière d'antidopage, le principe fondamental de responsabilité objective s'impose à chaque sportif, quelque soit son niveau. Cela signifie que le sportif est responsable de toutes substances retrouvées dans son organisme à la suite d'un contrôle antidopage et une violation des règles antidopage survient lorsqu'une substance interdite est retrouvée dans son échantillon, indépendamment de la manière dont la substance s'y est retrouvée (intentionnelle ou non).

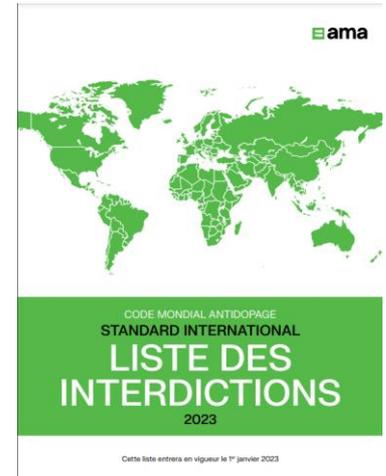
## ➤ La Liste des substances et méthodes interdites :

Chaque année, l'Agence mondiale antidopage définit une liste des substances et méthodes interdites. Cette liste est ensuite transposée en droit français par un décret qui entre en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Le sportif peut consulter **la liste des interdictions** sur le site de l'Agence mondiale antidopage ou **sur le site de l'AFLD**.

Liens vers la liste :

<https://ressources.aflld.fr/liste-des-substances-et-methodes-interdites/>



## ➤ Les médicaments :

**Les bons réflexes** avant la prise d'un médicament :

- consulter un professionnel de santé
- informer le professionnel de santé de son statut de sportif
- vérifier le caractère interdit ou non d'un médicament sur <https://medicaments.afld.fr/>

Lien vidéo CESPARM : <https://www.cespharm.fr/prevention-sante/catalogue/Medicaments-et-dopage-video-paysage>

## ➤ **Les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) :**

Dans certaines situations, les athlètes doivent prendre une substance interdite ou utiliser une méthode interdite pour des raisons de santé.

Les règles antidopage prévoient donc des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

Le mode d'emploi pour les AUT se trouve ici : <https://sportifs.afld.fr/effectuer-une-demande-daut/>

## ➤ Les compléments alimentaires :

Les compléments alimentaires peuvent présenter des risques pour la santé et des risques de dopage. Certains compléments pourraient contenir des substances interdites dont la consommation serait susceptible de conduire à un contrôle positif et à une sanction.

### IMPORTANT

***Il n'existe aucune norme ou certification qui puisse garantir à 100% qu'un complément ne contient pas de substances interdites***

#### Les bons réflexes

- consulter un professionnel de santé pour effectuer un bilan nutritionnel et évaluer la nécessité de la prise d'un complément alimentaire
- privilégier une bonne hygiène de vie (alimentation équilibrée et une bonne qualité de sommeil)
- privilégier la prise de compléments alimentaires de la norme AFNOR (NF EN 17444) et éviter les achats de produits sur internet

Lien vers la page ressource AFLD : <https://sportifs.afld.fr/complements-alimentaires/>

Lien vidéo CESPARM : <https://www.cespharm.fr/prevention-sante/catalogue/Dopage-et-complements-alimentaires-video-paysage>

## ➤ La procédure de contrôle :

- Lien vidéo AMA : [https://www.youtube.com/watch?v=GIZ-40oJYAE&t=16s&ab\\_channel=WADA](https://www.youtube.com/watch?v=GIZ-40oJYAE&t=16s&ab_channel=WADA)
- Miniguide AFLD : <https://ressources.afld.fr/outils-prevention-education/>

## ➤ Signaler des faits de dopage :

Si vous avez connaissance de tout élément permettant d'avoir un doute, une suspicion envers une personne, nous vous invitons à signaler un fait de dopage sur le site de l'AFLD ou à vous rendre sur la plateforme Brisez le silence de l'AMA.



Signale un fait  
de dopage !



## ➤ Les violations des règles antidopage (VRAD) :

Au regard des dispositions du code mondial antidopage et du code du sport, il existe **11** violations des règles antidopage.

Pour en savoir plus : <https://sportifs.afld.fr/les-violations-aux-regles-antidopage/>

## ➤ Les sanctions encourues :

Au regard des dispositions du code mondial antidopage et du code du sport, il existe plusieurs types de sanctions en cas de violation des règles antidopage, lesquelles peuvent se cumuler.

Pour en savoir plus : <https://sportifs.afld.fr/la-procedure-disciplinaire/>

## ➤ La localisation :

Lien vers les pages ressources AFLD :

- <https://sportifs.afld.fr/les-consignes-pour-se-localiser/>
- <https://sportifs.afld.fr/les-regles-en-matiere-de-localisation/>
- <https://sportifs.afld.fr/adams/>

## ➤ Education et prévention

### Les liens utiles :

- Plateforme ADEL : <https://adel.wada-ama.org/learn>
- Plateforme E-learning FI (si elle existe)

### Les principaux contacts :

- Coordonnées du référent antidopage de la fédération : .....
- AMPD : Antennes Médicales de Prévention du Dopage : [www.ampd.fr](http://www.ampd.fr)

## Les documents utiles :



Le plan fédéral de prévention du dopage



Le miniguide de l'antidopage (AFLD 2022) : <https://ressources.aflld.fr/outils-prevention-education/AFLD2022>



Le plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes (Ministère des sports 2020) : <https://www.sports.gouv.fr/prevention-87Ministère des Sports 2020>



Les valeurs du sport dans chaque classe (AMA 2019) : <https://www.wada-ama.org/fr/ressources/les-valeurs-du-sport-dans-chaque-classe-mallette>

## Liens vers les acteurs de la lutte contre le dopage :

- AMA : <https://www.wada-ama.org/fr>
- Ministère : <https://www.sports.gouv.fr/agir-contre-le-dopage-49>
- AFLD : <https://www.afld.fr/>
- FI (page dopage)



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AFLD**

— AGENCE FRANÇAISE  
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE